



COMMUNIQUE DE PRESSE du 01/02/2021

EN 2021, FORMEZ-VOUS A LA CONSTRUCTION BOIS, OU PERFECTIONNEZ-VOUS, AVEC FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES !

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes propose des formations à la construction bois, développées avec une équipe d'experts (bureaux d'études, architectes et formateurs) qui s'adressent aux architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages publics et privés (agents territoriaux de collectivités, promoteurs...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, menuisiers, constructeurs bois...

L'interprofession vient de publier son programme 2021, et vous propose des thèmes aussi variés que : Concevoir et réaliser une construction à ossature bois, Règlementation Environnementale 2020 et Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire, Le bois en extérieur, Les défauts (mur ossature bois, ouvrages extérieurs, planchers, charpentes...), l'isolation phonique écologique, la sécurité incendie...

Ce sont en tout 14 modules qui sont déclinés sur toute la région dans un format mixte présentiel et distanciel ou uniquement distanciel si la situation sanitaire du moment et le protocole d'accueil des stagiaires.

> Découvrez dès à présent le programme 2021 : <https://www.fibois-aura.org/construction/offre-de-formation/>

Pour plus d'info, contacter Jean-Pierre Mathé - 04 73 16 59 79 - 06 77 66 66 49 – jp.mathe@fibois-aura.org

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un numéro de déclaration d'activité de formation qui est enregistré auprès de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes. Notre structure est également référencée sur le DATA-DOCK (plate-forme administrée par les OPCO référençant les organismes de formation continue) et sur le CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes. Les formations proposées par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes peuvent donc faire l'objet d'une prise en charge, totale ou partielle, soit par l'OPCO auprès duquel vous cotisez à titre individuel (FIF-PL pour les architectes par exemple).